

MAIRIE DE BRIE - 16590

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 23

Procuration : 3

Votants : 26

L'an deux mil vingt quatre

Le : **27 mai**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **21 mai 2024**

OBJET : D2024-4-4

Adhésion au Parcours
Cybersécurité de l'ATD 16

Présents : BOUCHERIT D ; BOURGADE L ; BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHASLARD B ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GERACI F ; GUERIN S ; HELION P ; IMARD C ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; THOS F ; URBAJTEL P ; VIEUILLE R

Ont donné procuration : CHAUSSAT C à BOUCHERIT D ; MOINARD BOUTENEGRE M à URBAJTEL P ; VRIET L à BOURGADE L.

Absente : BERTHELON S

Secrétaire de séance : Michel GAUDILLERE

Les licences antivirus des services administratifs, de Safabrie, du centre ado et de la cuisine scolaire arrivant à échéance en 2024 et devant être renouvelées, l'ATD 16 nous a proposé d'adhérer à son option Parcours Cybersécurité qui inclue les prestations suivantes :

- Un audit initial complet et personnalisé de la sécurité informatique
- La rédaction d'un plan d'action complet
- La mise en place de sensibilisations, création de capsules d'autoformation
- Un accès à des solutions logicielles dédiées à la sécurité informatique
- La mise à disposition d'un gestionnaire de mots de passe et formations associées
- Une visite sur site, évaluation des actions et actualisation de l'audit tous les trois ans

Le montant annuel de l'adhésion à cette option Parcours Cybersécurité est de 412 € par an et la collectivité doit s'engager sur trois ans.

L'adhésion à cette option implique également la souscription à l'option « multisites » du volet numérique. En effet la commune de Brie est adhérente au volet numérique de l'ATD 16 et les barèmes 2024 prévoient désormais que celle-ci ne concerne que le seul siège administratif. Une cotisation « multisites » permettra l'intervention de l'ATD 16 sur l'ensemble des sites géographiques (Safabrie, centre ado et cuisine scolaire). Le montant de l'adhésion au volet numérique s'élevait en 2023 à 3 902,30 €, l'ajout de l'option « multisites » engendrera un surcoût de 25% sur la cotisation 2024.

AR Prefecture

016-211600614-20240527-D2024_4_4-DE
Reçu le 30/05/2024

Compte-tenu des menaces de cyberattaques qui pèsent sur les collectivités territoriales, même de petite taille, la commune de Brie souhaite profiter de l'opportunité proposée par l'ATD 16 pour accompagner les communes dans cette démarche de sécurité numérique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, approuve l'adhésion à l'option Parcours Cybersécurité de l'ATD 16 pour une durée de 3 ans et accepte la surcotisation multisites pour le volet numérique.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 29 mai 2024

Pour copie conforme :

En Mairie, le 29 mai 2024

Le Maire,

Michel BUISSON